

**Prix des veaux maigres. Accepter les signaux du marché**

***Le marché des veaux a beaucoup changé ces années passées. Une des raisons est certainement l'emploi accru de semence sexée dans l'élevage laitier, de même que la difficulté de vendre de la viande de veaux. Il existe des signaux de marché évidents qu'il s'agit d'accepter. Le temps est mûr pour un bilan.***

**Il faut mieux tenir compte de l'apparition phénotypique du veau maigre**

Un coup d'œil sur la statistique animale d'Identitas démontre qu'en 2018, la part de naissances femelles s'élevait à 51,69 % alors qu'actuellement, elle est de 54,22 %, ce qui est dû à l'emploi accru de semence sexée. Si l'on jette un coup d'œil sur l'évolution des naissances de veaux provenant de races à viande, on observe que la part des veaux de race Angus a augmenté de 73 % entre 2018 et 2023, alors que celle de race Limousine a augmenté de 4.8 %. Cette tendance a pour conséquence inévitable que les veaux maigres de races précoces, en particulier les femelles, soient toujours plus difficiles à placer sur le marché. Il y a cependant de grandes différences selon l'entreprise commerciale et selon les possibilités d'écoulement.

Concernant le marché, on peut observer que les ventes de viande de veaux se trouvent fortement à la traîne et qu'il y a très peu de mesures d'encouragement de vente en faveur de la viande de veaux, ce qui a entraîné une séparation problématique en deux du marché des veaux maigres, surtout au vu du temps maussade de cette année.

En pratique, on peut constater que les classes commerciales des veaux maigres sont déterminées majoritairement sur la base de leurs ascendances et que leurs apparences phénotypiques et qualités ne sont que peu ou pas du tout prises en compte. Le moment de la commercialisation exerce une grande influence sur l'attribution à l'une des classes commerciales. Ainsi, à partir de la mi-août, le prix d'un veau maigre de qualité AB s'accorde pendant six mois sur celui d'un veau de qualité A, et pendant les six mois restants sur celui d'un veau de qualité AA. Cette évolution a pour conséquence que le prix hebdomadaire est désormais déterminé pour chaque classe commerciale et qu'il n'existe plus de liens rigides et prédéfinis entre les classes commerciales. En outre, ce qui rend la chose plus difficile, c'est le fait qu'il n'y a pas de remède miracle pour les veaux maigres, car tant l'achat que la vente se passent de manière individuelle et qu'il existe de nombreux modèles commerciaux différents.

Afin de suivre les changements sur le marché, les usages commerciaux et la table de prix hebdomadaire pour les veaux maigres ont été retravaillés. Il y a lieu d'apprécier de manière plus différenciée les types de race à viande, ce qui signifie qu'avant tout les animaux à charnure moyenne (par exemple les veaux femelles de races précoces) ne soient plus commercialisés de manière générale comme veaux maigres de qualité AA. La classe commerciale AB a ainsi été revalorisée. A travers la classe A+ et la nouvelle classe Spez, on veut souligner les efforts de mieux apprécier et attribuer à une certaine classe commerciale les veaux maigres, selon leur apparence. Suite à une évolution volatile du marché, la catégorisation Gros bétail et Engraissement de veaux a été supprimée de la table, de même que la Classe commerciale C. Dès lors, la table est plus simple et structurée de manière plus compréhensible. Les exploitations de naissances, le commerce et les engraisseurs sont convaincus que grâce à la refonte des usages commerciaux, une future production de qualité peut être optimisée. Il s'agit maintenant de reconnaître les signaux du marché, surtout durant la saison d'insémination en cours, et de choisir la bonne race lors des inséminations avec la semence de taureaux de race à viande. L'introduction de la nouvelle table de prix pour veaux maigres se fait au 19 septembre 2024.

En outre, tant les exploitations de naissances que le commerce et les engraisseurs continueront à faire leur propre publication de prix. La nouvelle table de prix doit être établie sur le marché avant l'engagement de discussions concrètes sur une formation de prix commune.

Des demandes de précision sont à adresser à:

- Jörg Oberle, Président IG Kalbfleisch, [joerg.oberle@gefu-oberle.ch](mailto:joerg.oberle@gefu-oberle.ch)
- Franz Hagenbuch, Président Swiss Beef, [hagenbuch@swissbeef.ch](mailto:hagenbuch@swissbeef.ch)
- Peter Bosshard, Geschäftsführer SVV, [pebo@zs-ag.ch](mailto:pebo@zs-ag.ch)
- Hugo Abt, Vorstand ASR, [abt.hugo@abtop.ch](mailto:abt.hugo@abtop.ch)
- Heinz Minder, Mitarbeiter SMP, [heinz.minder@swissmilk.ch](mailto:heinz.minder@swissmilk.ch)